

Compte rendu sommaire du conseil municipal du 18 novembre 2016

Étaient Présents : Mmes et Mrs BOISNARD Eric, BRAEM Hubert, ERNAULT Jean-Charles, GABY-D'HALLUIN Sophie, GATINET Thierry, LEROY Nathalie, MAILLET Nadine, PRIGENT Stéphanie, SANSON Didier, THEBAULT Nadine, WIECKIEWICZ Laurent

Absents excusés : AUZOUX Odile (donnant pouvoir à Hubert Braem), MULLER Frédéric, SIROT Claire (donnant pouvoir à Jean-Charles Ernault)

Mme Stéphanie Prigent a été nommée Secrétaire.

1/Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2016.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/Décisions et actions du maire.

-dates à retenir :

*repas de fin d'année avec les salariés et les conseillers municipaux le 9 décembre.

*réunion de conseil municipal, le 22 décembre.

*vote du compte administratif, le 17 février 2017.

*vote du budget, le 24 mars 2017.

*réunion publique : bilan de mi-mandat, le 4 mai

- la commission élection s'est réunie le 3 novembre, afin de faire une analyse sur les administrés susceptibles de n'être plus domiciliés sur la commune, ce qui entrainera une radiation de la liste principale de Courtonne-la-Meurdrac.

-rencontre pour un bilan financier du point multi-services, le 18 novembre avec Pays d'Auge Expansion et Mme Boisson (attachée parlementaire de Nicole Ameline).

- rencontre avec Mme Boisson, pour une demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire de Madame Nicole Ameline, pour la mise en accessibilité de la mairie.

-rencontre avec l'Agence Routière, pour le projet de la mise en sécurité du bourg.

-Bilan de la rentrée scolaire :

*93 enfants inscrits à l'école communale à la rentrée 2016.

* les parents d'élèves estiment que la nouvelle tarification basée sur le temps de présence des enfants inscrits à la garderie est plus juste.

*travaux réalisés pour la « sécurité attentats » : toutes les portes sont dorénavant fermées avec un cadenas, une sonnette a été installée à l'entrée de l'école, toute personne arrivant en retard doit sonner pour pénétrer dans l'enceinte de l'école.

* APS : 1 parent d'élève se propose comme bénévole.

*un bilan financier concernant la garderie sera présenté fin décembre.

-Licence IV : monsieur le maire a rendez-vous chez le notaire le vendredi 25 novembre pour signer l'acte d'acquisition.

3/ Aire de Camping-Car – Demande de subvention au Conseil Départemental du Calvados dans le cadre de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales)

Monsieur le maire rappelle que le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Cout total : 23 696,03 € HT

APCR : 9 478,41 € (soit 40% du montant HT)

réserve parlementaire : 3 000€

fonds de concours de Lintercom : 6 478,41 €

auto financement : 4 739,21 €

Le conseil municipal :

-Sollicite une subvention la plus élevée possible dans le cadre de l'APCR 2016, pour la création d'une aire de camping-cars pour une estimation de 23 696,03 € HT,

-Adopte le plan de financement exposé ci-dessus.

-Dit que cette dépense est inscrite au budget 2016, en section d'investissement. Adopté à l'unanimité

4/ Aire de Camping-car – Demande d'aide au titre du fond de concours à LINTERCOM

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière auprès de la communauté de communes LINTERCOM concernant la création d'une aire de camping-cars.

Compte tenu de l'obtention par notre commune d'un premier fond de concours au titre de l'année 2016 pour le point multi services, cette demande est faite au titre des fonds de concours de LINTERCOM pour l'année 2017 et sera donc pris en charge par la Communauté d'Agglomération..

Le conseil municipal :

-Approuve le projet d'une aire de camping-cars d'un montant estimé à 23 696,03€ HT,

-Sollicite une aide financière au taux le plus élevé, au titre du fond de concours de LINTERCOM auprès de Monsieur le Président Bernard Aubril,

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière. Adopté à l'unanimité

5/ Point multi-services : Informations sur l'avancement du dossier

Monsieur le maire présente le plan de financement estimatif :

dépenses : 98 459,26€

recettes : 69 229,23€ de subventions (réserve parlementaire, Lintercom, Leader, Fisac)

29 229,63€ de fonds propre.

Etant entendu que ces montants restent à préciser car 2 postes (charpente et isolation) seront réalisés en régie entraînant une diminution importante du coût final. Pour la gestion de cet équipement, la commission chargée de ce dossier propose, après avoir reçu le maire de Réville (département de la Manche), la mise en place d'une DSP (délégation de service public). Il faut maintenant attendre la réponse de l'Europe et du FISAC (courant mars 2017) sur l'attribution des subventions. Les demandes de candidatures seront ensuite lancées.

6/ Accessibilité

la mairie doit être accessible en 2017 aux personnes atteintes d'un handicap. Une réflexion a été faite sur un projet global en englobant le

futur point multi service et l'accès à l'école. Le projet retenu donnera accès à la mairie derrière le bâtiment. Des demandes de subventions seront faites en début d'année (DETR, et réserve parlementaire).
La dépense est estimée à 20 000 e HT, subventionnée à 50 %.

7/ RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux)

La mise en place au 1^{er} janvier 2017 du nouveau régime indemnitaire est l'occasion d'une remise à plat des primes et indemnités accordées aux fonctionnaires territoriaux. Monsieur le maire a du classer les agents par groupe de fonctions afin de leur attribuer les montants similaires à leurs régimes indemnitaires actuels. Il demande au conseil municipal un accord de principe pour attribuer un régime indemnitaire aux agents qui n'en bénéficiaient pas jusqu'à maintenant.

Le conseil municipal approuvant cette demande, un projet de délibération allant dans ce sens doit être envoyé au Centre de Gestion pour valider le projet. La délibération devra être actée dans le prochain conseil municipal de décembre.

8/ Solidarité- Demande d'aide de LAUCOURT (80)

Suite à un accident très grave survenu en 2009 à des bénévoles exécutants des travaux d'élagage pour la commune de Laucourt (département de la Somme - 197 habitants), cette dernière a été condamnée à verser aux familles des victimes des sommes dont le montant total se monte aujourd'hui à près de 450 000 €.

Considérant que la solidarité entre les communes rurales ne doit pas rester un vain mot, monsieur le maire propose d'accorder à Laucourt une aide modeste de 100€.

De plus, ce drame doit nous servir pour mener une réflexion sur les risques encourus par des bénévoles lors de travaux communaux. Les travaux en hauteur (sapin de Noël, élagage, etc..) seront dorénavant limités au strict nécessaire et rigoureusement effectué selon les normes de sécurité en vigueur.

Par délibération, le conseil municipal :

Vu le courrier de la commune de Laucourt en date du 02 novembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 7 novembre 2016,

-Autorise le maire à verser la somme de 100€ à la commune de Laucourt(80),

-Cette somme sera mandatée en dépense de fonctionnement à l'article 657348 du budget 2016. Adopté à l'unanimité

9/ Urbanisme – Informations sur les dossiers en cours

Le PLUI de LINTERCOM rentrera en vigueur le 01/01/2017. Une dernière réunion de la commission aménagement du territoire de LINTERCOM est prévue le 23/11 pour débattre des conclusions de l'enquête publique.

Celle-ci fait ressortir un certain nombre de faiblesses, notamment en ce qui concerne la désignation des bâtiments remarquables susceptibles de donner lieu à un changement de destination.

La commune appuiera la demande de réexamen des commissaires enquêteurs.

10/ Modification de priorité entre la Rd75 et le chemin communal VC N°2 (la Gare)

La totalité de nos voies communales qui débouchent sur la Rd 75 entre Courtonne-la-Meurdrac et Courtonne-les-deux-Eglises sont prioritaires sauf la VC N°2 qui se termine par un STOP, rendant l'engagement sur la Rd 75 très dangereux compte tenu de la vitesse des véhicules sur cet axe routier très fréquenté.

Sur la demande des riverains et après consultation de l'agence routière du Calvados qui a validé notre projet, il est donc proposé de supprimer le STOP sur la VC N°2 en la rendant prioritaire.

Cette modification se fera conjointement à la mise en place de panneaux définitifs « priorité à droite » et de panneaux provisoires « Attention changement de régime de priorité ».

Une information préalable sera faite auprès des riverains et des communes voisines.

Ceci exposé, le conseil municipal demande à l'Agence Routière, que ce « carrefour » passe en zone 70.

Dans l'attente de réponse, cette délibération est reportée au prochain conseil municipal.

11/ SITE : Présentation du zonage assainissement collectif (enquête publique en cours)

Monsieur Ernault, représentant au SITE, rappelle qu'actuellement seul le bourg de la commune est en assainissement collectif. Le Site a fait faire une étude par un cabinet d'étude, sur le territoire, afin de faire un état des lieux des assainissements non collectif, et de définir si des extensions au réseau assainissement collectif serait possible. Il en ressort que seul le projet de lotissement dans le bourg pourra être raccordé sur notre station, et que le quartier de la croix rouge ainsi que le pont bigot ne pourra pas l'être.

En 2017, le tarif du m3 va baisser, pour s'aligner au tarif du syndicat. Les logements concernés sont les habitations raccordées au collectif.

12/ compte rendu des EPCI et CCAS

CCAS : le repas s'est très bien passé. 80 personnes étaient présentes à cette journée.

13/ compte rendu du conseil d'école

Voir décisions et actions du maire

14/ Décision modificative : FPIC

Le conseil municipal sur proposition du Maire,

-Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,

-décide de modifier comme suit : Adopté à l'unanimité

Intitulés des comptes	Diminution de crédits	Augmentation des crédits
Dépenses imprévues- article 022	813€	
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales – article 73925		813€
DEPENSES- fonctionnement	813€	813€

Questions diverses

- Une présentation d'une ébauche du prochain site internet de la commune est présentée. Son ouverture officielle devrait être pour le printemps.
- Des élèves du collège Lottin de Laval d'Orbec pourrait participer au week-end organisé en juin autour du film "DEMAIN".
- Cantine : Des contacts sont pris avec le RESEAU BIO NORMAND qui va nous aider à introduire toujours plus de bio dans les repas et à diminuer les protéines d'origine animale.